



Fédération Française
de Spéléologie



Document Ecrit Personnel au
DESJEPS mention Spéléologie.

Sous la direction du Comité
Départemental de Spéléologie de L'Isère



Convention et évaluation environnementale des sites de pratique en milieu karstique.

Approche systémique, outils
participatifs et ressources partagées.

Matthieu THOMAS

Juin 2017

Sommaire

Introduction	Page 03
Partie 1 : Analyse, Diagnostic du projet	Page 04
A) Présentation du projet dans son contexte	Page 04
B) Présentation intrinsèque du projet et de ses composantes	Page 06
C) Management du projet	Page 07
D) Synthèse générale du diagnostic	Page 08
Partie 2 : Du constat aux objectifs	Page 09
E) Analyse du diagnostic	Page 09
a. Constat et présentation du problème posé	Page 09
b. Hypothèses	Page 10
c. Elaboration	Page 11
F) Objectifs et perspectives du projet	Page 11
Partie 3 : Plan d'action	Page 12
G) L'équipe du projet	Page 12
H) Des objectifs au programme d'action	Page 13
I) Echéancier	Page 16
J) Financement	Page 17
Partie 4 : Evaluation du projet	Page 18
K) Les moyens d'évaluation	Page 18
L) Les résultats et perspectives	Page 19
Conclusion	Page 20
Bibliographie	Page 21
Annexes	Page 22
- Questionnaires	Page 22
- Acronymes	Page 27
- Annuaire acteurs	Page 28
- Fiche outils de documentation : la lazergrammetrie	Page 29
- Fiche de poste	Page 30

Introduction

Ce travail écrit entre dans le cadre d'une formation au Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DESJPES) de Spéléologie. Ainsi, il a pour objectif de souligner les compétences acquises lors de la formation de chef de projet pour des missions de développement et de gestion d'un territoire karstique.

Le sujet proposé «Convention et évaluation environnementale des sites de pratique en milieu karstique » par le collège d'ingénierie de formation fut alors accepté par le stagiaire (Matthieu THOMAS) et la structure du stage (Comité Départementale de Spéléologie de l'Isère – CDS38).

Cette dernière saisit alors l'opportunité qui lui est offerte d'asseoir son expertise technique de montage de projet par l'intermédiaire du stagiaire. Elle voit là l'occasion de s'affirmer dans un paysage institutionnel complexe, présentant quelques lacunes de gouvernance sur la thématique. Ainsi, la pertinence du sujet au vu des problématiques, en milieu karstique, du territoire et au vu des développements potentiels de son activité, est très motivante. Le CDS38 attend donc des propositions construites permettant d'y faire face.

Pour ce faire, le stagiaire a investi l'intitulé du stage de façon systémique proposant alors une ingénierie territoriale d'outils participatifs et de ressources partagées.

Pour réaliser ce travail, il fut mis en place un diagnostic présentant le contexte entourant le projet, les caractères intrinsèques de celui-ci tout en proposant une ingénierie de management permettant la mise en place de ce dernier.

A la suite de ce diagnostic qui a vocation d'analyser le paysage accueillant le projet, en réalisant un constat, en proposant des hypothèses et un objectif général d'efficience, il est proposé des objectifs opérationnels permettant d'introduire sur le territoire un Observatoire du Karst affilié à une structure étatique, déjà en place, avec une gouvernance technique efficace.

Ces objectifs opérationnels sont alors décomposés dans des plans d'actions qui leur sont propres, dans lesquels nous retrouverons une proposition d'équipe de projet, un échéancier et un budget estimatif qu'il faudra à la suite de ce travail planifier en programme financier.

Enfin, sont proposés dans ce dossier, des moyens d'évaluation de la pertinence du projet lui permettant d'entrer dans une boucle vertueuse consentant à la bonne réalisation des perspectives proposées à la fin de cet écrit.

Partie 1 : Analyse, Diagnostic du projet

A) Présentation du projet dans son contexte

Etat des lieux rapporté au milieu karstique

Une approche bibliographique fut faite pour rendre compte de l'état des lieux du projet rapporté au milieu karstique

Il est à remarquer depuis de nombreuses années une attaque environnementale et paysagère souvent irréversible du milieu karstique et plus encore du milieu spéléologique. Ce phénomène se produit par une surfréquentation de site (THOMAS et al. (2016)), par des aménagements de sites de pratique ou de génie-civil (HOBLEA (1990, 1997), TCHERTER et CANTALOUPI (2007)) mais aussi par des protections envers un flux (polluant) inefficace (CEN Rhône-Alpes (2015)).

Cette dégradation de destruction du milieu est le plus souvent instruite par un comité de pilotage de projet ne représentant pas tous les acteurs du territoire et du milieu karstique et est rarement accompagnée par une mesure compensatoire permettant de pérenniser un écosystème fragile.

Pour autant, il existe un tout petit nombre de conventions entre certains acteurs du milieu. Ces conventions permettent un échange d'informations, une aide en moyens matériels et financiers pour certains projets, mais surtout une valorisation commune d'une pratique ou d'un territoire.

Etat des lieux des différents acteurs du milieu karstique

A la suite d'une étude de la webographie, nous identifions de nombreux acteurs du milieu karstique, nous pouvons les regrouper en trois entités : structures privées, publiques et associatives.

En ce qui concerne le territoire d'étude nous pouvons énumérer ces structures dans un diagramme heuristique ci-après (page 5). Nous avons élaboré une approche systémique de ce dernier pour rendre compte des relations entre chacune de ces structures.

Etat des lieux des outils disponibles pour la communauté

Actuellement de nombreux documents et outils d'analyses permettent de rendre compte de l'état biotique, abiotique, paysagé et patrimonial d'un site et d'un milieu karstique.

Bien que certains soient facile d'approche et permettent une mise en place sans moyens d'analyse de laboratoire ou de monitoring sur site (Évaluation paysagère et patrimoniale qualitative), d'autres sont souvent lourds de moyens (Impact de pratique quantitative, analyse systémique de population, analyse physico-chimique des ressources) pour que le plus grand nombre (acteurs associatifs par exemple) s'en saisisse.

Dans tous les cas, un concept de science participative est installé quand a lieu ce genre d'analyse. En effet, que ce soit envers un jeune public pour une médiation scientifique et environnementale au sein d'institutions comme l'éducation nationale ou encore pour profiter d'une récurrence de visites de sites de pratique par les utilisateurs du milieu (randonneurs, spéléologues, chasseurs ...) ce concept permet une efficience non négligeable.

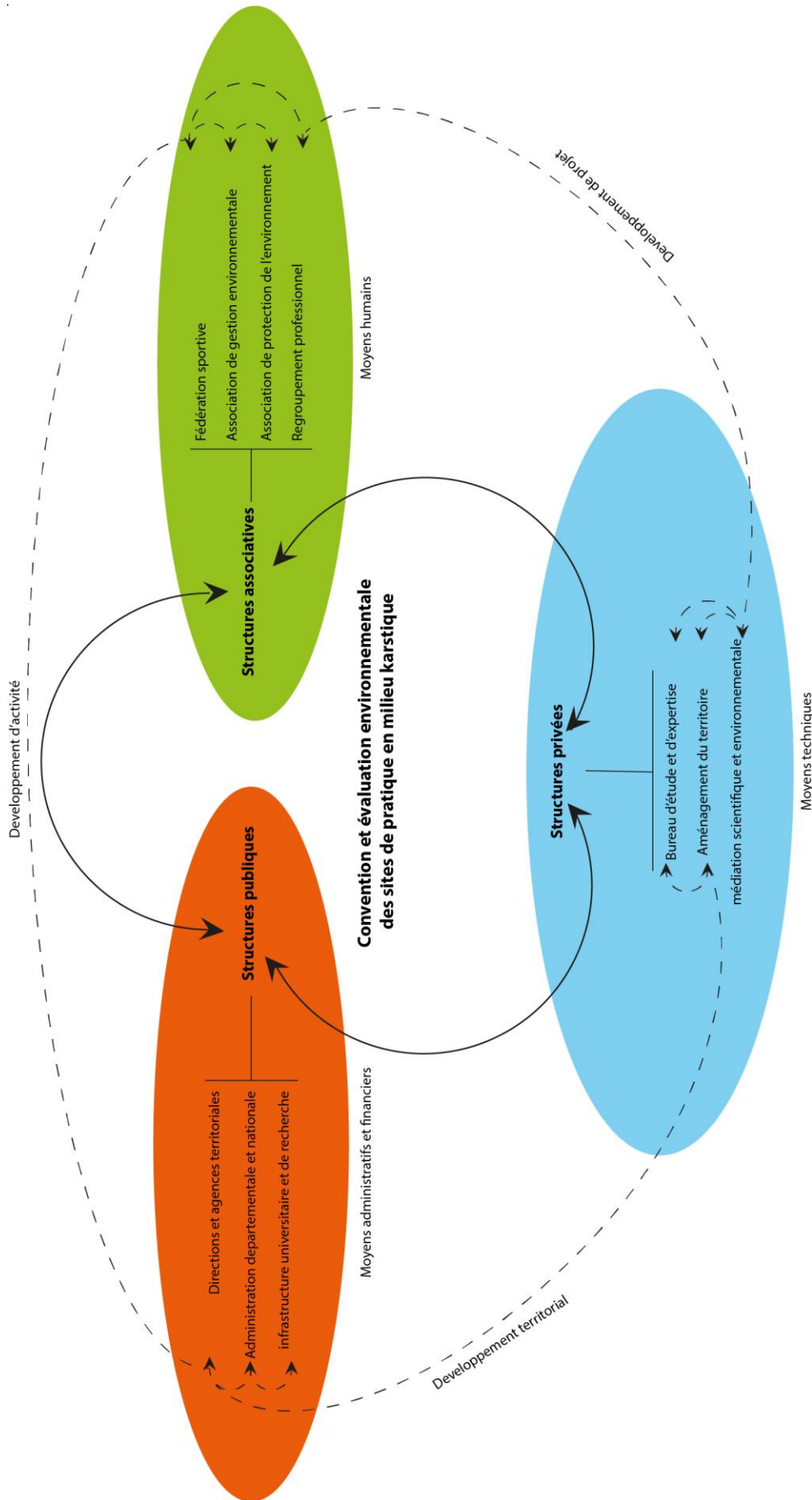


Schéma systémique du jeu d'acteurs et de moyens entourant le projet

B) Présentation intrinsèque du projet et de ses composantes

Les acteurs potentiels et leurs infrastructures

Par le schéma heuristique ci-avant (page 5), nous avons pu identifier plusieurs acteurs (publics, privés et associatifs) du milieu karstique. Ces derniers sont regroupés dans différentes infrastructures dans chacune des entités.

En effet, nous observons dans le domaine public des conservatoires et comités (CEN, CNPS), des directions et agences territoriales (CD, DDT, ARS, Agence de l'eau, ONF, DREAL, DDPP, DRAAF, AFB, ONEMA, DRAC), des administrations départementales et nationales (PNRC, PNRV, RNHC, RNHPV) mais aussi des infrastructures universitaires et de recherches (Université Grenoble Alpes). (développement des acronymes en annexes)

Dans le domaine privé de nombreuses structures sont là aussi présentes, regroupées en différentes structures socio-professionnelles, bureaux d'études et de recherches, cabinets d'expertises, entreprises de conception et de génie-civil. Ils ne sont pas cités ici car bon nombre d'entre eux sont en concurrence.

Les utilisateurs du milieu karstique sont le plus souvent regroupés en associations dans lesquelles nous pouvons identifier celles rattachées à différentes activités sportives (FF Spéléo, FFME, FFCAM, FF Ski, FF chasseurs, FF Randonnée, FF Pêche) et à différentes volontés de protection (LPO, associations de protection de l'environnement, CEN).

Le projet repose en partie sur l'identification de ces acteurs et l'identification des capacités de leurs infrastructures. Ces données sont capitales dans la mesure où elles conditionnent la distribution des différents outils, tout en permettant à la base communautaire la plus large, de se rapprocher de certains acteurs quand ses propres capacités sont dépassées. (MERLET (2017))

Les outils entrant dans le champ du projet

Chaque entité de ces acteurs a des outils qui lui sont propres ou qu'elle partage.

Les outils partagés sont souvent des outils conceptuels comme des comités de pilotage de projet, des observatoires territoriaux ou des conventions et documents cadres (même si ces derniers sont instruits par un acteur, il est accepté par les autres).

En revanche l'approche du terrain est différente d'un acteur à l'autre. Cette dernière est engendrée, nous le verrons dans le point suivant, par les ressources dont disposent les différentes structures. Ainsi nous pouvons énumérer pour l'analyse des modifications paysagères et utilisation/dégradation/destruction de ressources l'instruction de documents graphiques (photographie, cartographie, clone numérique 3D) et des mesures physico-chimiques classiques ; pour l'analyse des modifications d'écosystème nous retrouvons les mesures physico-chimiques mais aussi la mise en place d'études systémiques de population ; enfin l'analyse de l'impact des activités sur un site dépend de la mise en place de diagnostics d'influence vis-à-vis de la pratique concernée sur le milieu étudié.

Ces nombreux outils, tous aussi pertinents les uns que les autres en fonction du sujet et du milieu étudié, ne sont pas suffisamment mis en relation. En effet, comme nous l'avons vu dans l'état des lieux rapporté au milieu karstique, il existe un manque de cohérence et d'approche systémique dans l'établissement des projets, pourtant tous pluridisciplinaires.

Les ressources des différents types d'infrastructure

A l'instar des outils, les ressources sont très bien compartimentées en fonction des entités d'acteurs, si ce n'est à l'exception des structures universitaires et de recherches (publiques et/ou privées). En effet, les ressources s'inscrivent dans un triptyque connaissances/expériences/moyens ou similairement correspondent au triptyque associatif/public/privé.

La connaissance du territoire est portée par les structures associatives. Les membres de ces dernières, en parcourant le terrain et le sous-terrain sont de vraies sentinelles environnementales et le temps passant, ils accumulent des observations caractérisant le milieu karstique. Ces connaissances sont bien entendu portées par les spéléologues mais aussi par les randonneurs, chasseurs, pêcheurs...

Les structures publiques portent quant à elles l'expérience. Elles ont cette efficacité de mettre en place des projets en ayant dans leurs structures des chargés de missions pouvant être les pivots entre les différents services administratifs (financier, technique...) mais surtout entre les différents acteurs de territoires des associations et des structures privées, entre connaissances et moyens.

Les structures privées portent les ressources de moyens pouvant de ce fait investir le sujet d'étude avec une batterie de process et d'outils d'analyse et de documentation.

L'exception des structures universitaires et de recherches n'est pas à laisser en marge. Ces structures qui, par leurs fonctions d'enseignement, de professionnalisation, de conceptualisation et de recherche fondamentale et appliquée, entendent pouvoir détenir l'ensemble des outils et ressources précédemment cités. De ce fait, elles sont des actrices essentielles lors de la conception et le test de certains projets.

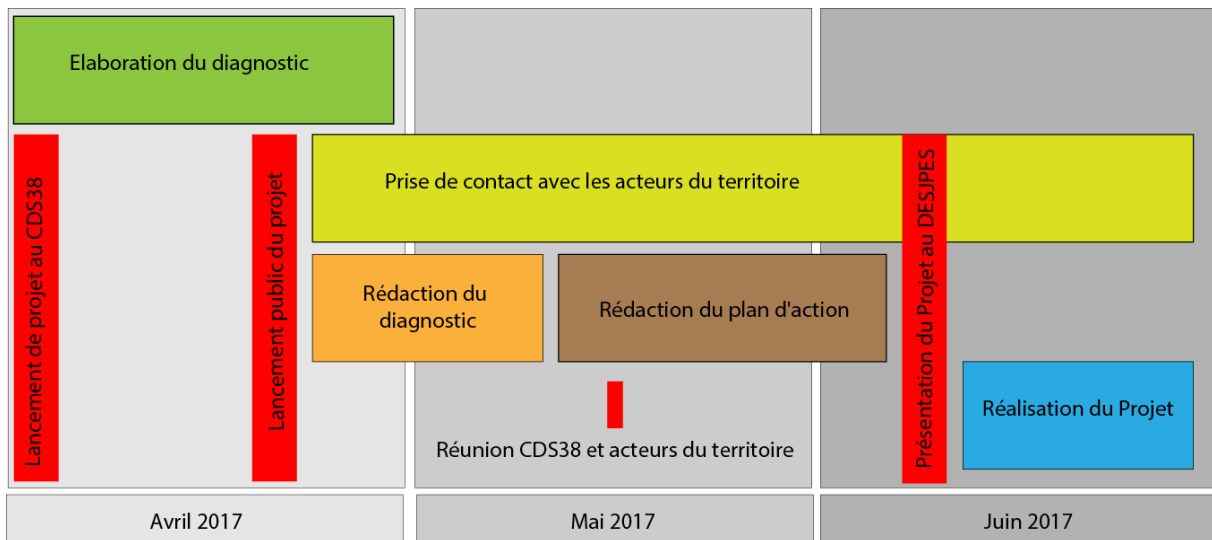
C) Management du projet

Nous avons vu que les acteurs ayant un rapport avec le milieu karstique sont très différents vis-à-vis de leurs entités juridiques, de leurs compétences et donc des outils qu'ils peuvent mettre en place pour caractériser, développer et préserver le milieu karstique. Cette pluralité d'identité ne doit pas être un frein à la conception du projet mais une force. Un management horizontal et non vertical permet de lever des compétences accédant à un but commun et partagé de préservation d'un site de pratique, d'une sauvegarde d'un patrimoine, d'une ressource et d'un biotope.

Cette horizontalité permet d'égaliser le rôle de chacun des acteurs dans le montage du projet. Elle permet de mettre en relation des compétences pluridisciplinaires ne portant pas atteinte aux intérêts et s'affranchissant d'une compétitivité entre les acteurs. Elle ne peut être justifiée que par la passion qui anime chacun des acteurs envers le milieu de pratique, le milieu karstique.

De ce fait, et pour instruire un projet qui valorise, renforce et légitimise les compétences de chacun, améliore la qualité des services et prestations de chacun, valorise le milieu tout en développant les formes de pratique de ce dernier, nous nous efforcerons de mettre en exergue la passion partagée que nous procure le milieu, que ce soit dans les formes de pratique sportive mais aussi dans le modèle d'école (vulnérabilité forte et dynamique) qu'est le milieu karstique.

Chronogramme du stage DESJEPS Spéléologie :



D) Synthèse générale du diagnostic

A partir de cette première partie, nous avons voulu confronter nos sources bibliographiques à la réalité du terrain et nous avons alors établi un questionnaire à l'intention de tous les acteurs des territoires karstiques Isérois permettant ainsi de réaliser un diagnostic externe.

Ce questionnaire (en annexe) fut élaboré afin d'évaluer :

- le niveau de connaissance sur le milieu karstique ;
- le niveau d'implication envers la conservation du milieu karstique ;
- les perspectives de développement que représente une évaluation environnementale pour les pratiques et la connaissance du milieu ;
- les ressources et soutiens potentiels vis à vis du projet.

La proposition d'inscrire dans ce questionnaire des questions ouvertes a permis d'identifier les freins au futur projet mais aussi de mesurer l'adhésion potentielle de futurs partenaires au projet.

Techniquement pour la mise en place de ce questionnaire, nous avons choisi la plateforme « googleforms » qui propose une analyse statistique libre et qui permet donc d'avoir une première analyse gratuite sur le sujet.

Sachant que chaque citoyen est un acteur potentiel du karst, l'échantillonnage a dû être ciblé tout en gardant un panel représentatif. Ainsi ce questionnaire fut transmis à :

- Stagiaire DESJEPS
- Coordinateurs DESJEPS
- Conseil d'administration du CDS38
- Antenne SNPSC Drôme-Isère
- Grottes touristiques Iséroises
- Conseil Départemental de l'Isère
- DDT 38
- Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère
- Réseau Natura2000
- LPO 38
- FRAPNA 38
- PNRV et RNHPV
- PNRC et RNHC
- Sociétés de chasse de l'Isère
- Sociétés de pêche de l'Isère
- Certaines entreprises du cluster montagne

Partie 2 : Du constat aux objectifs

E) Analyse du diagnostic

a. Constat et présentation du problème posé

Le diagnostic externe permet d'identifier les enjeux et les pistes à développer vis-à-vis du projet. Il oriente donc le projet en proposant des axes de développement qui n'apparaissent pas dans le diagnostic interne et permet ainsi de définir les hypothèses élaborant le projet.

Ainsi ce questionnaire, envoyé à 29 acteurs d'institutions associatives, privées et publiques investissant le milieu karstique Isérois, permet un retour sur expériences très intéressant. Par le biais de ce questionnaire nous avons donc eu 15 feedback soit plus de 50% de réponses.

Après avoir fait un état des lieux sur le niveau de connaissance sur le milieu karstique et le niveau d'implication envers la conservation du milieu karstique, nous nous intéressons ici davantage aux perspectives de développement que représente une évaluation environnementale pour les pratiques et la connaissance du milieu mais aussi les ressources et soutiens potentiels vis à vis du projet des différents acteurs questionnés. Nous proposons une analyse orientée permettant d'établir une problématique sur la thématique « convention et évaluation environnementale des sites de pratique en milieu karstique ».

Notons que 73.3% de ces acteurs admettent que le milieu karstique est vulnérable à très vulnérable, et cela par l'impact de tout type d'activités humaines : des activités sportives aux activités industrielles en passant par les nombreux projets d'aménagement du territoire et la surpopulation sur milieux karstiques. Notons également que 93.3% de ces acteurs se sentent impliqués dans la conservation des milieux karstiques.

Les institutions garantes du bon état des milieux karstiques dans le département sont identifiées ainsi :

- Fédération Française de Spéléologie : 80%
- Parcs et Réserves Naturelles : 80%
- Conservatoire des Espaces Naturels : 73.3%
- Conseil départemental : 66.7%
- Syndicat des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon : 60%

Qu'il existe, selon les acteurs interrogés, de nombreux actions/projets en cours portant atteinte aux milieux karstiques en Isère :

- Création de golf
- Création de pistes de ski et forestières, de routes
- Création de retenues collinaires
- Problème d'assainissement, pollution aux hydrocarbures (exemple atteinte d'AEP du Brudour), pesticides, fongicides, engrais, salage de route
- Sur fréquentation de certaines cavités (exemple : gouffre berger lors de dépollutions annuelles), fermeture de cavités non adaptée pour la faune.

Ainsi ces acteurs identifient les objectifs suivants pour la conservation des milieux karstiques :

- De maintenir une veille environnementale efficace : 73.3%
- De rassembler les acteurs d'un territoire karstique autour d'une même table : 73.3%
- De mutualiser les moyens et compétences d'acteurs en lien avec les milieux karstiques : 66.7%
- D'investir le milieu karstique pour définir le bon suivi de projets : 46.7%
- De promouvoir le milieu karstique à des fins professionnelles et fédérales : 46.7%

Pour cela, ils identifient les obstacles permettant la conservation des milieux karstiques :

- Passer au-delà des conflits d'acteurs : 53.3%
- Avoir une gouvernance technique (tout en ayant un jeu d'acteurs égal) au sein de cette structure/outils : 46.7%
- Co-construction d'un projet avec les acteurs étatiques et privés : 33.3%
- Faire porter une structure/outils par une structure déjà existante : 33.3%
- Trouver du temps pour s'y investir : 33.3%

Notons à ce stade que 66.6% des acteurs interrogés sont intéressés ou totalement intéressés à participer à cette structuration territoriale qui investira le karst.

Ainsi il est posé la problématique suivante :

« En quoi l'établissement d'une structure à gouvernance technique co-construite et à structure décisionnelle horizontale peut favoriser l'efficacité de projet d'un point de vue environnemental et ainsi pérenniser les pratiques en milieu karstique ? »

b. Hypothèses

Le diagnostic externe nous permet d'établir des hypothèses. Celles-ci guident, par leurs intentions, la mise en place du projet.

- C'est parce que l'organisation d'évaluation partagée et le partage des connaissances sur l'état de conservation et les pratiques permettent aux divers acteurs une mise en commun de compétences, afin de satisfaire les besoins du porté à connaissance pour tout projet, qu'il est nécessaire d'en faciliter la réalisation.
- C'est parce que le milieu karstique est support à de nombreuses pratiques et agencements humains et que ceux-ci font apparaître une méconnaissance du fonctionnement dynamique et de la vulnérabilité du karst, qu'il est nécessaire de mettre en place des documents cadres de bonne pratique.
- C'est parce que la formation et la médiation auprès des acteurs du territoire permet d'appréhender la fragilité et l'importance patrimoniale des sites et objets karstiques, qu'il est nécessaire d'installer une conscience collective sur des intérêts de gestion conservatrice.

c. Elaboration :

Objectif Général : Inscrire dans le paysage institutionnel une entité partagée ayant pour mission de compléter les connaissances (collectant et centralisant des données environnementales sous forme d'indicateurs et monitorings environnementaux) afin de faciliter les prises de décision (gestion et/ou élaboration et évaluation des politiques environnementales) et de faciliter l'accès à l'information dans différents domaines.

Au vu de la pluridisciplinarité du milieu karstique, de son utilisation et de sa gestion systémique complexe, cette élaboration de projet ne peut être menée qu'avec une logistique légère, intéressée et valorisante pour l'ensemble des acteurs du projet.

La notion de « partager » est certainement l'axe majeur du projet. Cela entend une gouvernance horizontale de l'entité dans laquelle tous les acteurs autour de la table ont une équité décisionnelle.

F) Objectifs et perspectives du projet

Objectifs opérationnels (OO) :

OO1 : Identifier les acteurs des milieux karstiques et les outils d'évaluation et de conventionnement disponibles

OO2 : Mettre en place un réseau d'acteurs sous la forme de groupes de réflexion participatifs

OO3 : Favoriser la création de documents cadres co-construits entre les acteurs du milieu karstique

A la suite des diagnostics interne et externe, nous pouvons estimer que l'OO1 est en cours de réalisation et sera finalisé au cours du mois de Juin 2017.

Le projet continuera son développement avec l'OO2 qui demandera certainement 8 à 12 mois de mise en place. Les contacts pris avec différents acteurs pour permettre la réalisation du diagnostic a permis de commencer cette mise en réseau.

Enfin, au cours de l'OO2, en fin d'année 2017, pourra être commencé l'OO3 permettant ainsi d'avoir un projet tout à fait opérationnel pour la saison estivale de 2018.

Perspective : Cette structuration territoriale d'un jeu d'acteurs en milieu karstique devra être une entité pilote pouvant répondre à un besoin d'autres départements karstiques à se structurer. Ainsi le projet devra s'organiser de manière à ce qu'il puisse être modélisé et ainsi faciliter le transfert de compétences à d'autres territoires.

Partie 3 : Plan d'action

G) L'équipe du projet

L'objectif opérationnel n°1 a permis d'identifier un nombre d'acteurs, certes conséquent, mais certainement pas exhaustif. En effet, ces derniers sont les acteurs principaux qui, à l'échelle du territoire, sont assujettis à travailler en milieu karstique, or à chaque projet ses acteurs. Autrement dit, tout projet sur ce milieu, quel qu'il soit, par sa particularité, va mobiliser des acteurs différents, voir nouveaux. En somme, les acteurs identifiés sont des acteurs qui seront redondants d'un projet à l'autre.

Sans faire une présentation de chacune de ces structures au vu des réponses au questionnaire qui semblent indiquer que les acteurs interrogés appréhendent bien les acteurs des territoires karstiques, nous avons tout de même listé, en annexe, les personnes contacts de chacune d'elle.

Pour autant, il est intéressant d'identifier les moyens qu'elles peuvent mobiliser pour ce projet. En effet, le paysage institutionnel permet de catégoriser les différentes structures sous trois entités de moyens :

- Les moyens administratifs et financiers
- Les moyens humains et d'expertises du milieu
- Les moyens d'expertises de projets et techniques

Ces moyens sont soit au sein même des structures identifiées (administratif, humain, technique et d'expertise) soit ces structures peuvent les mobiliser via leurs compétences (financier).

Nous les caractérisons ainsi, en attendant d'affiner ce regard à la suite du lancement du projet :

Moyens administratifs et financiers	Moyens humains et d'expertises	Moyens d'expertises et techniques
CD38 DDT38 ONF38 AFB Agence de l'eau RMC ARS ONEMA PNRV PNRC Université Grenoble Alpes Entreprises du cluster Montagne	DREAL DDPP DRAAF DRAC CDS38 FDC38 SNPSC 26/38 ANECAT LPO38 FRAPNA38 CEN38 Université Grenoble Alpes Entreprises du cluster Montagne	Université Grenoble Alpes Entreprises du cluster Montagne Grottes touristiques

Moyens d'acteurs à investir pour le projet

Notez que sont ainsi caractérisées les structures non pas au vu des moyens qu'elles disposent envers les différentes missions qu'elles investissent mais seulement envers ce projet.

H) Des objectifs au programme d'action

OO1 : Identifier les acteurs des milieux karstiques et les outils d'évaluation et de conventionnement disponibles

Ce travail consiste à développer le schéma systémique du jeu d'acteurs vu précédemment. Il a pour objectif de nommer dans chaque entité publique, associative et privée les structures pouvant être mobilisées, par les moyens qu'elles peuvent mettre en œuvre pour le projet.

Ce travail a commencé début avril lors du lancement du projet de stage.

Il ne suffit pas, bien entendu, d'identifier seulement ces structures mais de les approcher, de prendre contact avec elles pour, dans un premier temps les informer de l'existence de ce projet, chose faite avec le questionnaire mis en place pour le diagnostic externe, mais aussi et surtout de les captiver, de les motiver à entrer dans le projet. Ce qui est en cours de réalisation avec la présentation, plus affinée, du projet.

Le travail d'inventaire, concernant les outils d'évaluation et de conventionnement disponibles, sera alors mis en place lors de chaque inscription d'acteur dans le projet. En effet, ce dernier se voulant coopératif et d'une gouvernance horizontale, il est nécessaire que chaque acteur s'investisse à transmettre ses compétences, ses outils, ses moyens aux autres acteurs du projet.

A la suite de cette mise en commun d'outils il sera nécessaire d'harmoniser chacun d'eux et de revoir cette copie à chaque nouvelle entrée d'acteur. Ce travail ne peut donc s'effectuer à un moment donné mais tout au long de l'existence du projet. Il répondra au programme d'action n°3 que nous développerons ci-après.

Plan d'action n°1 :

Identifier les acteurs des milieux karstiques et les outils d'évaluation et de conventionnement disponibles

Inventorier les acteurs se mobilisant en milieu karstique

Mobiliser ces acteurs autour du projet

Inviter ces acteurs à transmettre leurs outils d'évaluation et de conventionnement

Temporalité



Ce travail, bien que commencé par un chef de projet stagiaire au DESJEPS Spéléologie, ne pourra continuer qu'avec un porteur de projet déjà inscrit dans les institutions investies dans le projet ou par l'emploi d'un chargé de mission qui aura à charge ce travail. Nous prendrons le temps d'identifier le point financier ci-après au vu des décisions politiques des structures porteuses et investies dans le projet.

OO2 : Mettre en place un réseau d'acteurs sous forme de groupe de réflexion participatif

Suite au diagnostic externe réalisé auparavant, une volonté forte des acteurs ciblés est d'introduire dans le paysage institutionnel une structure nouvelle, partagée, qui serait portée par une entité étatique ayant une gouvernance technique dévolue au milieu karstique. Cette structure, vis-à-vis du même diagnostic, aurait pour mission de rassembler les acteurs du milieu autour d'une même table, de mettre en œuvre une veille environnementale efficace et de mutualiser les moyens et compétences des structures investissant le milieu karstique.

Pour éviter un conflit d'acteurs quelconques, il semble nécessaire de garder là encore une gouvernance horizontale ; ainsi à l'instar de l'invitation de partager les outils d'évaluation et de conventionnement vu dans l'OO1, chaque acteur s'investissant dans le projet serait invité à co-construire cette structure. Un autre point limitant devra être abordé : ce sont les financements pouvant porter cette structure, nous y reviendrons plus-après.

Si nous prenons exemple sur les observatoires de l'environnement, nous pourrions proposer la création d'un observatoire du karst sur le territoire d'étude, en s'appuyant sur l'expertise déjà acquise, en partie, par le conseil départemental de l'Isère avec l'observatoire de l'eau (ODE38) qui traduit la mission inter-service de l'eau qui est un pôle de compétence initié par la préfecture sous le décret 2004-374.

Ce travail ne pourra pas commencer avant une appropriation du projet par un nombre conséquent d'acteurs. Si ce travail n'est pas possible, il sera nécessaire d'identifier un petit nombre d'acteurs « clef » qui auront la charge de monter la structure et d'inviter les autres acteurs à les rejoindre.

Quoiqu'il en soit, ce travail devra se faire dès la mobilisation des acteurs vue dans le plan d'action n°1. Pour ce faire, il semble nécessaire de disposer d'une importante médiation autour du projet, permettant de le faire accepter par sa plus-value dans le paysage institutionnel, par sa gouvernance horizontale et par la valorisation de chaque acteur qui y participe. En somme, il faudrait porter à connaissance les perspectives de développement territorial intéressantes offertes par le projet.

Plan d'action n°2 :

Mettre en place un réseau d'acteurs sous forme de groupes de réflexion participatifs

Médiation autour du projet d'observatoire du karst Isérois

Co-construction du projet d'observatoire du karst

Promotion et valorisation de l'observatoire du karst pour favoriser son ralliement ou son utilisation

Temporalité



Tout en étant bienveillant et œuvrant d'un seul corps vers une structure partagée, les acteurs la composant devront tout de même accepter une gouvernance technique nécessaire à la bonne réalisation du projet. Celle-ci pourrait, dans un premier temps, être effectuée par le chargé de mission du projet.

OO3 : Favoriser la création de documents cadres co-construits entre les acteurs du milieu karstique.

Ici, la finalité est double. Dans un premier temps, il serait nécessaire de mettre en commun le travail d'acteurs, de l'harmoniser, générant ainsi une ingénierie décisionnelle partagée. Dans un second temps, ce travail permettrait de mettre en avant la structure réalisée dans l'OO2. Ainsi nous entendons donc une vitrine permettant de valoriser la structure via une médiation autour de son expertise et d'inviter de nouveaux acteurs à y participer.

Pour se faire, nous proposons la création de documents cadres dans différents domaines que nous listons ci-après. Ils auront pour objectif premier d'informer les acteurs du milieu karstique sur tous documents, textes, méthodes et outils investissant ce milieu.

Pour ne pas noyer l'acteur d'informations, nous proposons alors une lecture sur deux plans scalaires bien différents.

La première échelle de lecture est composée d'une simple fiche d'une à deux pages présentant succinctement le document, le texte, la méthode ou les outils. Cette fiche, informant sur les objectifs, les utilisations possibles, la précision, la mise en œuvre et le coût, est un document public accessible à tous sur une plateforme numérique. Un exemple de ces fiches est donné dans les annexes.

A contrario, la seconde échelle de lecture est la mise en place de documents plus fournis, ils sont les documents cadres au sens stricte. Chacun d'eux précise, explique, développe le document, le texte, la méthode ou les outils des fiches précédentes. Pour leur création, un collège d'experts pourra être constitué au sein de la structure. Ainsi, en choisissant dans les fiches les textes et outils les plus adéquats à son projet, l'acteur pourra se pencher plus en avant sur les documents cadres auxquels ces fiches renvoient.

Plan d'action n°3 :

Favoriser la création de documents cadres co-construits entre les acteurs du milieu karstique

Inviter ces acteurs à transmettre leurs outils d'évaluation et de conventionnement

Co-construction de fiches et documents cadres par un collège d'experts

Valorisation et Mise à disposition sur une plateforme numérique assujettie à la structure

Temporalité



De même que, pour les plans d'action n°1 et n°2, il sera nécessaire d'avoir un animateur de la structure, un médiateur permettant de suivre la mise en place de ces fiches et documents cadres.

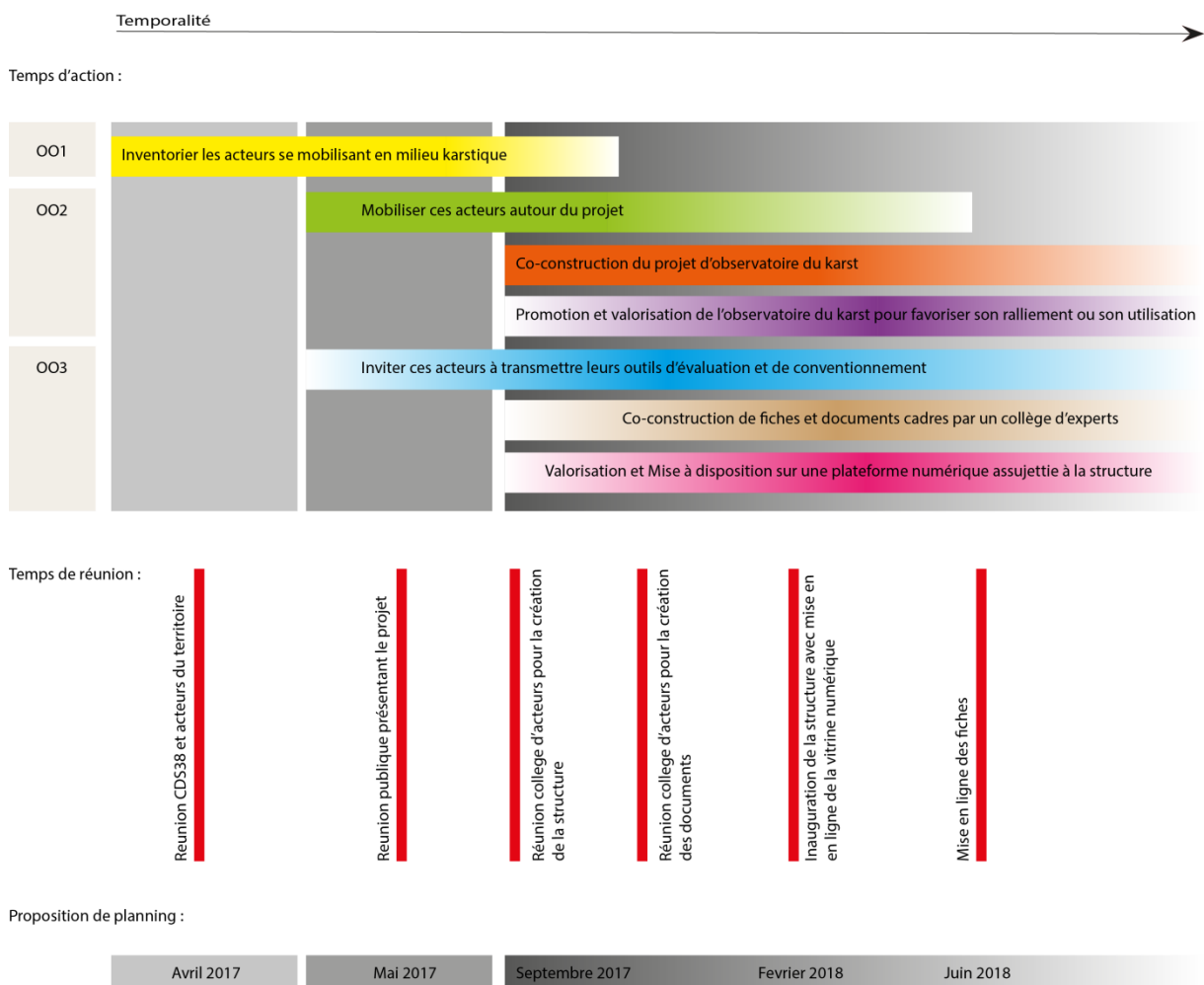
I) Echéancier

Pour la bonne réalisation de ce projet un chronogramme présentant les temps d'action et les temps de réunion est proposé ci-dessous. Ce dernier prend en compte les contraintes découlant d'une mobilisation d'acteurs publics mais aussi de leurs "assouvissements" étatiques.

Ainsi, en fonction des décisions politiques autour de ce projet, est proposé un calendrier permettant de structurer le projet dans le temps. Ce calendrier sera bien entendu modifié au vu de l'efficacité du jeu d'acteurs et de la sphère financière qui entourent le projet.

En effet, nous notons dans ce chronogramme l'absence des temps de contexte entourant le projet, mais aussi les temps de levée de fonds et d'évaluation du projet que nous verrons par la suite.

Chronogramme du projet :



J) Financement

A ce stade de l'acceptation du projet par les acteurs du milieu, il est bien évidemment difficile, au vu des décisions politiques de chacun et de leurs moyens, d'établir un plan de financement exhaustif. Cela restera à travailler par le chargé de mission du projet.

Néanmoins, nous pouvons identifier les postes de dépenses et de recettes potentiels. En effet, nous avons vu dans la description des objectifs opérationnels, les différents moyens à mettre en œuvre, et une étude des politiques publiques permet quant à elle de définir les moyens financiers à soulever. Ainsi nous pouvons proposer :

Dépenses d'investissement (1^{er} année) :

- Poste étude préalable montage de projet
Equivalent mi-temps salarié
- Poste plateforme numérique
Site internet et plateforme collaborative
- Poste d'accueil
Bureau

Dépenses de fonctionnement (2^{eme} année) :

- Poste masse salariale.
Equivalent mi-temps salarié
- Poste communication.
Site internet et plaquette
- Poste déplacements.
Suivi de projet et rencontre d'acteurs

Recettes mobilisables sur l'investissement :

- Structures étatiques dans leurs politiques de gestion territoriale
- Le programme « leader » (européen) qui a pour vocation de valoriser les ressources locales
- Construit par les acteurs des territoires.

Recettes mobilisables sur le fonctionnement.

- Affiliation à l'observatoire du karst
- Structure étatique et programme « leader »
- La vente de la prestation d'expertise

Ainsi nous pouvons estimer le budget total comme suit :

	<u>Dépenses</u>	145k€	<u>Recettes</u>	145k€
<u>Investissement</u>	Etude préalable	60k€	structure étatique	15k€
	plateforme numérique	5k€	programme leader	60k€
	accueil	10k€		
<u>Fonctionnement</u>	médiation	60k€	affiliation à la structure	4k€
	communication	5k€	prestation d'expertise	10k€
	déplacement	5k€	programme leader	28k€
			structure étatique	28k€

Partie 4 : Evaluation du projet

K) Les moyens d'évaluation

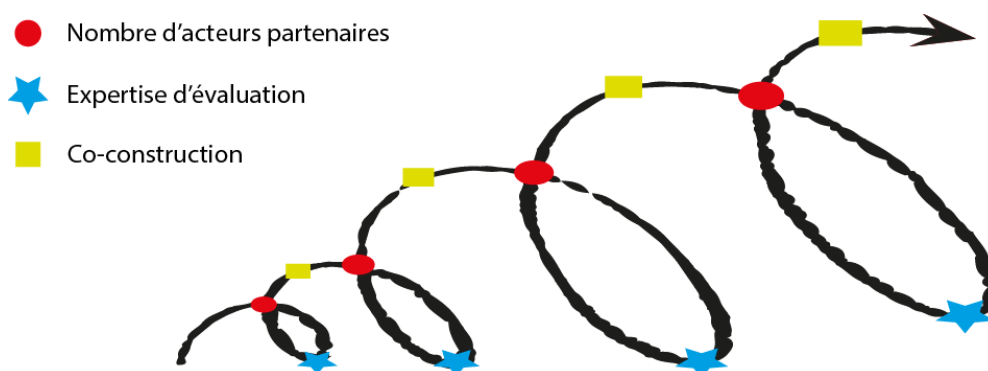
A ce stade du projet nous ne pouvons que proposer des axes d'évaluation. Ces derniers permettront par la suite de pérenniser le projet dans le temps.

Le premier axe se traduit par le décompte d'acteurs investissant le projet. En effet, la réussite du projet pourra se traduire par le nombre d'acteurs s'inscrivant dans celui-ci. Plus ce nombre sera important, vis-à-vis des acteurs identifiés dans le diagnostic, plus la structure aura un poids dans le paysage institutionnel. Cette aura doit bien entendu être aussi soulignée par la qualité et le sérieux de la structure.

Là vient le second axe d'évaluation. Le travail effectué par la structure devra être validé et accepté par le plus grand nombre et dans un premier temps par un collège d'experts (politiques, scientifiques et techniques) permettant ainsi d'entériner la qualité de son travail et de son sérieux. Ceci permettra de valoriser la structure et d'augmenter le nombre de sollicitations d'acteurs extérieurs à celle-ci. Ce dernier point est aussi un axe d'évaluation, similaire au premier, plus il y aura de sollicitations, plus la structure s'implantera dans le paysage institutionnel.

Enfin le dernier axe d'évaluation proposé est l'évaluation même de la structure en interne, avec la mise en place d'un questionnaire annuel permettant de lever les satisfactions et/ou les désaccords des acteurs partenaires et ainsi permettre la mise en place de réorientation structurale et politique. Ce dernier axe entre pleinement dans l'idée d'une gouvernance horizontale où chaque acteur partenaire co-construit la structure.

Cette ingénierie d'évaluation permet la mise en place d'une boucle vertueuse rendant le projet pérenne :



Evolution du projet en prenant en compte l'expertise d'évaluation de celui-ci.

Notez que la dernière boucle décolle ; ce qui traduit la solidité et l'indépendance prises par le projet.

L) Les résultats et perspectives

Actuellement le projet est dans sa phase d'ébauche et va commencer sa phase de co-construction avec en premier point l'aval des structures pilotes et en second point l'invitation des acteurs à entrer dans le projet. Pour cela il sera nécessaire d'identifier les compétences d'un porteur de projet et de mettre en place, dans la structure pilote, un poste de chargé de mission dévolue à ce projet.

Le projet verra alors dans son élaboration les perspectives suivantes :

Il se construira avec une ingénierie permettant de faciliter le transfert de compétences à d'autres départements. De cette envie de transmettre l'expérience, à d'autres départements, de la création d'une telle structure en découle une mise à plat (écrit) de la création d'ingénierie l'entourant.

Ainsi un réseau d'observatoires du karst sur le territoire français permettra de passer outre les limites administratives pour des projets interdépartementaux mais aussi permettra la mise en place d'une vitrine nationale des milieux karstiques, autre que le simple milieu souterrain déjà investi par la Fédération Française de Spéléologie et le Syndicat National des Professionnels de la spéléologie et du Canyon, tout en soulignant une mise à connaissance des vulnérabilités et potentiels de celui-ci au plus grand nombre : politique, privé, public ...

Cette démarche de réseau d'observatoires s'appuiera sur les documents cadres déjà mis en place. Ces derniers seront alors mis en abyme par le fait d'avoir un plus grand nombre d'acteurs à plus-value pluridisciplinaire mais aussi par l'interdépartementalité du réseau.



Réseau cognitif, à échelle départementale, en lien avec le milieu karstique

Notez que la structure Iséroise est au centre et qu'elle est le point de départ de la construction de ce réseau mais que très vite celui-ci investit le département de l'Ardèche au vu des projets actuels en cours de réalisation.
Précisons ici que cette proposition d'entité et sa typographie ne sont pas contractuelles.

Conclusion

Par le diagnostic, nous avons vu qu'une demande forte des structures étatiques et des associations de gestion territoriale est d'introduire une structure partagée à gouvernance technique. La structure de stage, qu'est le CDS38, à laquelle fut présenté le projet en réunion publique le 15 mai 2017 donne un avis favorable à ce projet. Bien entendu il lève, au sein de ses membres, des interrogations sur l'investissement potentiel et la capacité intrinsèque du CDS38 de mener à bien ce projet. Or, la présentation d'un management à structure horizontale, en co-construction au sein d'une entité étatique, rassure le CDS38 que le diagnostic qualifie d'acteur principal, via ses compétences et connaissances, du milieu karstique vis-à-vis de ce projet.

Le projet d'observatoire du karst en cours doit être encore construit en amont, en concertation avec les acteurs étatiques, pour voir son intégration à un de leurs services. Cette co-construction permettra de lever les moyens disponibles pour l'établissement de l'observatoire du karst et de le faire accepter à ces acteurs. Nous sommes donc là à une charnière du projet qui, via l'acceptation du projet par les acteurs étatiques, verra alors sa continuité dans ces structures. Il est agréable de savoir, via le diagnostic mis en place pour le montage de ce projet qui montre une demande de ces structures de la mise en place d'un tel observatoire ou simili, que cette charnière n'est pas un obstacle infranchissable.

Ce stage a permis à tous d'explorer de nouvelles pistes, de s'enrichir des expériences des autres en instaurant un dialogue construit autour du projet. Il fut pour moi un moyen d'être bousculé et basculé d'une idée reçue à une autre, d'un paradigme à un autre concernant l'identité d'un milieu karstique et de ses vulnérabilités en fonction du type de projets et d'acteurs. Après analyse, le travail a pris alors tout son intérêt, en réalisant une synthèse de ces visions certes différentes, mais justes les unes comme les autres. En somme, ce stage a permis de mettre en abyme l'appropriation des milieux karstiques, en la pondérant par l'expertise de chacun des acteurs l'investissant. Ce fut donc un stage enrichissant pour l'acquisition et le développement de mes compétences de pilotage, d'animation, de gestion, de médiation et/ou de négociation parfois.

Au vu des perspectives de ce projet et ne serait-ce que dans l'élaboration de sa concrétisation, si la volonté politique des structures l'entourant accepte ma candidature pour sa réalisation, ces compétences seront alors développées, et non plus dans le cadre d'un stage mais sur le terrain directement, ce qui donnera davantage de piquant et d'adrénaline. Ce serait commencer une nouvelle vie comme il fut atteint, pour chaque spéléologue à ses débuts, la cote -100 pour la première fois, puis le premier -1000... en somme cela me semble aujourd'hui la juste continuité de ma vie de spéléologue. Co-construire en équipe comme on fait une sortie, évoluer ensemble vers un objectif, pour permettre de s'enrichir personnellement mais surtout pour vivre une aventure humaine dont la finalité est de découvrir de nouvelles galeries, de nouveaux axes, accédant donc à développer la grotte, le territoire, et donc l'activité !

BIBLIOGRAPHIE

CEN Rhone-Alpes (2015)

Le milieu karstique, patrimoines de la terre et des hommes
Les cahiers techniques

HOBLEA F. (1990)

Les aménagements touristiques sur karst d'altitude : problèmes et impacts. L'exemple des Bauges du Sud-Ouest et de quelques régions de comparaison.
Mémoire de D.E.A. Interface Homme/Nature, université Lumière-Lyon 2, 234 p.

HOBLEA F. (1997)

On achève bien les lapiaz.
Spéléo n° 28, pp. 28-29.

MERLET F. (2017)

Catalogage du milieu souterrain avec les nouvelles technologies de documentation (objectifs modélisation des outils pour la communauté et sentinelle environnement)
Document Ecrit Personnel au DESJEPS Spéléologie, CREPS, FFS, SNPSC

TCHERTER et CANTALOUPI (2007)

Les karsts d'altitudes, victimes silencieuses de la ruée vers l'or blanc
Spelunca 105

THOMAS M., JAILLET S., BERTHET J., CAILHOL D., FANGET B., HEZ G., MALET E. et SADIER B. (2016)

Analyse 3D de la conservation du remplissage détritique de la grotte Roche (Vercors, France)
Karstologia 64, AFK, FFS, CNRS pp.25-30

ANNEXES

Questionnaire du diagnostic :

Convention et évaluation environnementale des sites de pratique en milieu karstique

Dans le cadre d'un travail d'étude au sein du Diplôme d'État Supérieur en Spéléologie, je vous propose ce questionnaire permettant de coconstruire un dispositif d'aide à la décision pour le développement de territoires karstiques.

Le DESJEPS atteste d'une qualification pour l'exercice d'une activité professionnelle d'expertise technique et de direction dans les différents champs de la spéléologie. Il s'inscrit dans les axes de développement des sports de nature portés par les instances de tutelle (ministère des sports, de l'environnement, de l'éducation nationale) qui tiennent compte des aspects éducatifs, de l'accès aux territoires de pratique, du partage des connaissances, de la multi activité, des impacts socioéconomiques et environnementaux.

À partir des regards croisés de la Fédération française de spéléologie, du Syndicat national des professionnels de la spéléologie et du canyon, du Pôle ressource national des sports de nature (PRNSN) et du CREPS Rhône-Alpes, il s'agit de permettre de répondre aux grands enjeux de développement de la spéléologie dans ses différentes composantes et d'installer un réseau de professionnels à même de conduire les projets qui en découlent dans l'ensemble des champs d'activités de la discipline et sur les territoires.

Ainsi, ce questionnaire permet d'évaluer :

- le niveau de connaissance sur le milieu karstique ;
- le niveau d'implication que vous pouvez avoir envers la conservation du milieu karstique ;
- les perspectives de développement que représente une évaluation environnementale pour les pratiques et la connaissance du milieu ;
- les ressources et soutiens potentiels vis à vis du projet.

Matthieu THOMAS - Stagiaire au DESJEPS Spéléologie – 2017

*Obligatoire

Votre adresse courriel : *

Vous représentez une structure : *

Une seule réponse possible.

- associative
- publique
- privée

A quelle structure appartenez-vous ? *

Le milieu karstique, pour vous c'est quoi ? (1/6)

- ✓ Parcourez-vous à titre personnel ou professionnel le milieu karstique ? *

Une seule réponse possible.

- oui souvent
- oui mais rarement
- non

- ✓ Qu'évoque pour vous le milieu karstique ? *

- ✓ Selon vous, quels sont les acteurs sportifs du milieu karstique ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Spéléologues
- Grimpeurs
- Randonneurs
- Chasseurs
- Pêcheurs
- Sportifs motorisés
- Autre :

- ✓ Pour vous, quelles sont les institutions garantes du bon état des milieux karstiques dans un département ? * Plusieurs réponses possibles.

- Fédération Française de Spéléologie (comités et clubs associés)
- Fédération Française de Montagne et d'Escalade (comités et clubs associés)
- Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagnes (comités et clubs associés)
- Fédération Nationale de la Chasse (comités et clubs associés)
- Fédération Nationale de la Pêche (comités et clubs associés)
- Syndicat Professionnel de la Spéléologie et du Canyon
- Conseil Départemental
- Direction Départementale du Territoire
- Office National des Forêts
- Conservatoire des Espaces Naturels
- Associations Environnementales
- Parcs et Réserves Naturelles
- Universités et laboratoires de recherches
- Bureaux d'études
- Autre :

- ✓ Selon vous le milieu karstique est vulnérable : * Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas du tout

Extrêmement vulnérable

- ✓ A votre avis, quelles peut être les atteintes environnementales à un milieu karstique ? * Plusieurs réponses possibles.
 - Activités sportives
 - Construction d'une route
 - Construction d'une piste de ski
 - Construction d'un barrage hydroélectrique
 - Réalisation d'un forage
 - Activités industrielles
 - Activités routières
 - Prélèvements de ressources (eau, minéral...)
 - Autre :
- ✓ Pouvez-vous citer une ou plusieurs atteintes environnementales au milieu karstique dans le département de l'Isère ? (et si oui lesquelles ?) *

Votre implication actuelle envers la conservation du milieu karstique (2/6)

Le niveau d'implication que vous pouvez avoir envers la conservation du milieu karstique

- ✓ Vous sentez-vous impliqué(e) dans la conservation du milieu karstique actuellement ? * Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas du tout

Totalement

- ✓ Votre démarche actuelle pour la conservation du milieu karstique est : *
Plusieurs réponses possibles.

- un travail de requalification environnementale sur le terrain (dépollution)
- un travail de médiation environnementale sur le terrain
- un travail de médiation environnementale en réunion
- un travail de mise en place d'outils de gestion
- un travail administratif de sollicitation de moyens de suivis
- un travail de sentinelle environnementale
- Autre :

- ✓ Quel est pour vous le projet à mettre en place pour une conservation du milieu karstique ? *

Outils de documentation (3/6)

- ✓ Pour vous, quels sont les indicateurs de suivis environnementaux d'un milieu karstique ? * Plusieurs réponses possibles.
 - Etude de populations animales et végétales
 - Étude des dépôts carbonatés et détritiques
 - Pérennisation du patrimoine géologique
 - Pérennisation du patrimoine Humain
 - Fréquentation de sites

- Qualité de l'eau
 - Qualité de l'air
 - Modification du paysage
 - Evolution des dynamiques de crues (fréquence et intensité)
 - Autre :
- ✓ Selon vous, quels sont les outils pour caractériser l'évolution d'un milieu karstique ?
* Plusieurs réponses possibles.
- Photographie
 - Vidéo
 - Clone numérique 3D
 - Mesures physico-chimique
 - Sentinelle environnementale
 - Sciences participatives (document d'évaluation)
 - Bases de données en nombre et plateforme de collaboration
 - Autre :
- ✓ Quels outils seraient pour vous les plus adaptés pour rendre compte de la bonne conservation du milieu karstique ? (plusieurs réponses possibles) *

Projet territorial (4/6)

- ✓ Pour vous quels sont les objectifs pour la conservation des milieux karstiques : *
Plusieurs réponses possibles.
- De maintenir une veille environnementale efficace
 - D'investir le milieu karstique pour définir le bon suivi de projets
 - De rassembler les acteurs d'un territoire karstique autour d'une même table
 - De mutualiser les moyens et compétences d'acteurs en lien avec le milieu karstique
 - De promouvoir le milieu karstique à des fins professionnelles et fédérales
 - De faciliter la mise en place de demandes de mesures compensatoires
 - De permettre la mise en place d'une veille juridique concernant les milieux karstiques
 - De proposer une banque de données, communautaire, aidant aux pratiques
 - De ne rien faire de plus que ce qui existe déjà
 - Autre :
- ✓ Pour cela, pensez-vous qu'il faudrait : *
Plusieurs réponses possibles.
- Trouver du temps pour s'y investir
 - Passer au-delà de conflits d'acteurs
 - Coconstruction avec des acteurs étatiques et privés.
 - Coconstruire une entité juridique indépendante...
 - ... ou de faire porter une structure/outils par une entité déjà existante
 - Avoir une gouvernance technique (tout en ayant un jeu d'acteur égal) au sein de cette structure/outils
 - Communiquer sur l'existence de cette structure/outils au grand public
 - Autre :

Vos ressources et soutiens potentiels vis à vis d'un futur projet (5/6)

- ✓ Seriez-vous intéressé à participer à cette structuration territoriale qui investira le karst ? * Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas du tout

Oui totalement

- ✓ Accepteriez-vous : * Plusieurs réponses possibles.
- de partager au sein de cette structure/outils vos documentations et observations sur le milieu karstique ?
 - de prendre part à des groupes de travail ?
 - Autre :

Remarques et commentaires libres : (6/6)

Espace de discussion :

Acronymes :

AFB : Agence Française pour la Biodiversité

ARS : Agence Régionale de la Santé

CD : Conseil départementale

CDS : Conseil Départementale de Spéléologie

CEN : Conservatoire des Espaces Naturels

DDPP : Direction départementale de la Protection des Populations

DDT : Direction Départementale des Territoires

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturels

DREAL : Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

FDC : Fédération Départementale de Chasse

FDP : Fédération Départementale de Pêche

FFCAM : Fédération Française des Club Alpins de Montagne

FFME : Fédération Française de Montagne et d'Escalade

FFSki : Fédération Française de Ski

FFSpéleo : Fédération Française de Spéléologie

FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

ONF : Office National des Forêts

PNRC : Parc Naturel Régional de Chartreuse

PNRV : Parc Natruel Régional du Vercors

RNHC : Reserve Nationale des Hauts de Chartreuse

RNHPV : Reserve Nationale des Hauts plateaux du Vercors

SNPSC : Syndicat National des Professionnel de la Spéléologie et du Canyon

Annuaire du projet			
Structures	Agents	Rôle dans la structure	Contact
Agence de l'eau ARS	Laurent CADILHAC	Expert eaux souterraine	laurent.cadilhac@eauarmc.fr ars-dt38-delegue-territorial@ars.sante.fr
CD Isère	Yannis AMEZIANE Pierre HETZEL	Chef de projet en charge du secteur "sport" Directeur service aménagement	yannis.ameziane@isere.fr pierre.hetzel@isere.fr
CDS Isère	Thierry GUERRIN Philippe CABREJAS	Chargé de suivi du projet Président	tguerir@carnetdecourses.com
CEN Isère	Mathieu JUTON Celine BALMAIN Guillaume PASQUIER	Chargé de mission Responsable études et projets Responsable travaux	contact@cen-isere.org contact@cen-isere.org guillaume.pasquier@cen-isere.org
DDT Isère	Clementine BLIGNY Pascale BOULARAND	Directrice service environnement Responsable Natura 2000	clementine.bligny@isere.gouv.fr pascale.boulerand@isere.gouv.fr
Cluster montagne			info@cluster-montagne.com
FDP			contact@peche-isere.com
FDC			fdc38@chasse38.com
FRAPNA Isère	Nicolas GOURDIN	Coordinateur réseau patrimoine naturel	nicolas.gourdin@frapna.org
Grotte de Choranche	Laurent GARNIER	Gerant	choranche@visites-vercors.com
Grotte de la Balme	Jean-Michel COLOMB	Gerant	jmcolomb@grotteslabalme.com
Grotte de Sassenage			grottes@sassenage.fr
LPO Isère	Remi FONTERS	Responsable pôle conservation	conservation.isere@lpo.fr
ONF Isère	Claire DUBOIS	Directrice du service foret (aménagement)	claire.dubois@onf.fr
PNRC	Laure BELMONT Paul BAUDIN	Responsable Biodiversité, Aménagement, Paysages Chargé de mission biodiversité	laure.belmont@parc-chartreuse.net paul.boudin@parc-chartreuse.net
PNRV	Mathieu ROCHEBLAVE Benoit BETTON Bertrand JOLY	Chargé de mission Activités de Plein Air, Aménagement de sites Chargé de mission biodiversité Chargé de mission eau	mathieu.rocheblave@pnr-vercors.fr benoit.betton@pnr-vercors.fr bertrand.joly@pnr-vercors.fr
RNHC	Suzanne BARNAVE Patrick GARDET	Conceptrice Garde	suzanne.barnave@parc-chartreuse.net patrick.gardet@parc-chartreuse.net
RNHVP	Pierre-Eymard BIRON	Conceptrice	pierre-eynard.biron@pnr-vercors.fr
SNPSC Drôme/Isère	Tristan GODET	Président	godettristan@yahoo.fr

La Lazergrammetrie

Objectif :

Réalisation d'un clone numérique 3D de haute précision

Utilisation :

- Conservation numérique
- Analyses fines
- Médiations
- ...

Objet :

- Lapiaz
- Remplissage
- Entrée de grotte
- Portion de galerie souterraine
- Patrimoine archéologique
- ...

Précision :



Ingénierie de mise en œuvre :



Coût :



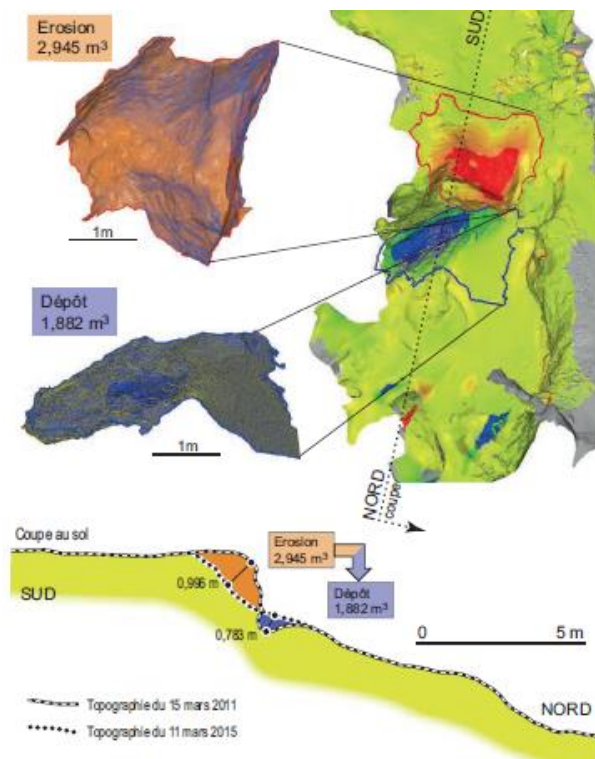
Contact :

Exemple :

Impact de pratique sur patrimoine géologique



Site



Résultats

Source :

M.THOMAS et al. - 2014

Analyse 3D de la conservation du remplissage détritique de la grotte Roche (Vercors, France)
Karstologia 64, pp.25-30 – AFK, FFS, CNRS

Contexte

De plus en plus de projets scientifiques, d'aménagement du territoire, de communication ou de médiation, demandent une expertise technique en matière d'organisation, de logistique, de mise en œuvre de la sécurité et de la progression dans le milieu karstique. Des compétences certifiées pour ces aspects et plus particulièrement en matière de sécurité deviennent nécessaires dans le cadre organisationnel d'actions portées par des institutions ou des entreprises.

Le patrimoine karstique de l'Isère, par de nombreuses activités l'investissant est vulnérable (création d'un golf, de pistes de ski et pistes forestières, retenue collinaire, pollution d'hydrocarbure, salage des routes, mauvaise gestion de traitement des eaux usées ...). Ainsi les acteurs de ce territoire attendent, portés par une entité étatique, une structure à gouvernance technique.

Objectif général

Inscrire dans le paysage institutionnel une entité partagée ayant pour mission de compléter les connaissances (collectant et centralisant des données environnementales sous forme d'indicateurs et monitorings environnementaux) afin de faciliter les prises de décision (gestion et/ou élaboration et évaluation des politiques environnementales) et de faciliter l'accès à l'information dans différents domaines.

Objectif du poste

- Identifier les acteurs des milieux karstiques et les outils d'évaluation et de conventionnement disponibles
- Mettre en place un réseau d'acteurs sous la forme de groupes de réflexions participatifs
- Favoriser la création de documents cadres co-construits entre les acteurs du milieu karstique

Missions

- Assurer le pilotage d'un ou plusieurs projets (coût, délai, qualité et risques)
- Comprendre, recueillir et analyser les besoins des acteurs
- Superviser la conception et la réalisation de projets
- Négocier et rédiger les documents contractuels
- Conseiller et assister les chefs de projets éventuels
- Participer aux recrutements de l'équipe
- Evaluer et faire progresser les collaborateurs travaillant sur les projets
- Arbitrer les affectations entre les différents projets
- Déployer la stratégie commune sur les projets

Profil

Est souhaité un Diplôme d'Etat Supérieur en Spéléologie et/ou un diplôme bac+5 en système territorial et aide à la décision ayant une forte connaissance des milieux karstiques et les capacités de :

- Ecoute et négociation
- Orientation de projet
- Animation d'équipe
- Animation de réunions ou de comités de pilotage
- Communication et capacité de rédaction
- Esprit d'initiative
- Pilotage et management de plusieurs projets
- Définition et suivi d'un budget prévisionnel
- Gestion de la relation des acteurs au bon niveau décisionnel
- Prise en charge de la relation avec les prestataires
- Gestion du stress
- Compréhension des enjeux liés au cahier des charges
- Capacité à déléguer

Recrutement / conditions

Contrat à durée déterminée de 1 an (du xx/xx/xxxx au xx/xx/xxxx)

Temps de travail : 20 heures hebdomadaires selon le planning.

Le temps de travail peut s'effectuer en soirée lors de réunion.

Déplacement envisagé sur le terrain ; Permis B obligatoire et voiture conseillée.

Renseignement / candidatures

Renseignement :

CDS38 – 7 rue de l'industrie - 38320 EYBENS

Président du CDS38 : Philippe CABREJAS - president.speleo38@gmail.com

Candidature :

Adresser votre lettre de candidature, accompagnée d'un CV avant le xx/xx/xxxx à CDS38 – 7 rue de l'industrie - 38320 EYBENS